



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

### DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE LOCAL du 29/03/2016

*Les élus FO en CTL : Frédéric FAUCHARD (Montaigu), Sébastien LIEVRE (La Roche/Yon), Williams PILLET (Challans), Anne RETO-RIVIERE (Chaillé Les Marais), Philippe VALOT (EDR) et Franck VERNA (La Roche/Yon)*

Mr Le Président du Comité Technique, Mrs Les Directeurs,

Lors du Comité Technique de Réseau (CTR) du 16 février dernier, la Direction Générale a remis des fiches techniques sur l'avenir et l'organisation de toutes nos missions. En effet, pour pallier le manque de moyens et selon le Directeur Général, maintenir la qualité du service, les propositions de réorganisations relèvent toutes de la même logique : regroupement, fusions, pôles de compétence, régionalisation, back-office !

Aucune mission n'est épargnée, à titre d'exemple :

- \* Pour le contrôle fiscal : le rattachement progressif des Brigades Départementales de Vérifications (BDV) et la généralisation de celui des Brigades de Contrôles et de Recherches (BCR) aux DIRCOFI se généralisent peu à peu. Il est aussi question de chercher une troisième voie entre le CFE et le CSP (Contrôle Fiscal Externe et Contrôle sur Pièce) ;
- \* Pour les impôts des particuliers : la dématérialisation et les services en ligne seraient le remède miracle pour tout résoudre ;
- \* Pour le secteur public local : des services facturiers ou de back-office pourraient être chargés du visa de manière industrielle, ce qui remettrait directement en cause la notion même de comptable principal ;

Vous nous reprochez régulièrement à demi-mot notre incapacité à dépasser la question de l'emploi. Néanmoins, nous vous rappelons que les suppressions d'emplois se succèdent au même rythme ou à peu près, d'années en années, ce qui fait de ce sujet la question centrale.

En effet, tous les projets de resserrement du réseau n'ont qu'un seul but : continuer à exercer bon an mal an, nos missions, avec de moins en moins de moyens.

Nous ne partageons pas votre diagnostic selon lequel se regrouper constituerait le remède à toutes les carences en termes de moyens. Notre réseau est malade d'un manque de moyens chronique, pas de son maillage territorial.

Suite à des regroupements et des concentrations devenus inefficaces, il est à craindre que des pans entiers de missions jusqu'alors exercées par la DGFIP soient externalisées ! Pour FO DGFIP, cette question est essentielle : jusqu'où cela ira-t-il ? Que fera la Direction Générale quand ces palliatifs ne fonctionneront plus faute de moyens suffisants ? Car le moment viendra où la solution qui apparaîtra évidente sera l'externalisation de certaines missions. Et à FO DGFIP, nous n'en voulons pas !

Derrière les suppressions d'emplois et les restructurations, il y a les personnels qui subissent depuis des années une perte de sens dans l'exercice de leurs missions et une dégradation continue de leurs conditions de vie personnelles et professionnelles.

Nous tenons à vous rappeler ici que la DGFIP a un rôle de premier plan à jouer, notamment pour assurer les recettes et les dépenses de l'État, sans lesquelles notre pays ne peut avoir de réelles marges de manœuvre. Notre administration et sa présence sur l'ensemble du territoire constitue un puissant facteur de cohésion sociale qu'il est important de préserver, surtout en ces temps difficiles.

La colère générale de tous les personnels s'amplifiera si la Direction Générale et notre classe politique continuent de faire la sourde oreille à nos légitimes revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires, le comblement des vacances d'emplois, des moyens financiers adéquats et l'arrêt des restructurations ;
- le respect des statuts particuliers et le retrait de la déréglementation des règles de gestion, la revalorisation des régimes indemnitaires, l'abandon du RIFSEEP et l'amélioration des conditions de travail ;
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP ;
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité ;
- l'abandon du projet de retenue à la source ;

Comme les délégués FO Finances 85 lors du CHSCT du 21/03, les élus FO DGFIP 85 du CTL condamnent l'absence totale de prise en compte des attentes et des revendications des personnels, ce qui contribue à exacerber le mécontentement des agents. La forte mobilisation du 26 janvier dernier à la DGFIP, notamment dans notre Département, en est la dernière illustration.

Pour rappel : 36% en Vendée, le plus fort taux de la Région et 11 points de plus que le taux national ( 25%) - Dpt 44 : 24% , Dpt 49 : 23% , Dpt 53 : 17% , Dpt 72 : 30%.

Taux des autres départements limitrophes : Dpt 17 : 24% , Dpt 79 : 30%...

Le dialogue social et la communication ont continué de se dégrader dans notre Département.

D'ailleurs, il suffit, pour s'en convaincre d'aller discuter avec les collègues de tout grade de n'importe quel site pour le constater. Nous sommes convaincus que le taux de grève du 26 janvier dernier à la DDFiP de Vendée est aussi le reflet de cette situation dégradée !

Concernant le calendrier social que vous nous aviez remis lors du CTL de décembre, nous sommes surpris de constater que ne figurent pas à l'ordre du jour de ce CTL le tableau de bord de veille sociale TBVS et le baromètre social. Pourquoi sont-ils différés à un prochain CTL ?

Nous nous étonnons également, alors même que de nouveaux projets de restructuration du réseau sont en discussion entre vous et les élus locaux, que ce point ne soit pas abordé lors de ce CTL. Vous vous devez de nous dire ici et maintenant, dans cette instance, quels sont vos nouveaux projets pour 2016 et 2017 avant que la rumeur ne prenne le dessus une fois de plus ! De nombreux collègues de tous grades ont été très déçus d'apprendre par la presse et non par la Direction, la fermeture envisagée de la Trésorerie de Chaillé Les Marais pour le 01/01/2017. De plus, il semblerait que celle de Pouzauges soit aussi envisagée pour le 01/01/2017 puis Sainte Hermine un an plus tard.

Dans une correspondance du 01/02/2016 adressée à un parlementaire vendéen sur les fermetures des Trésoreries de Maillezais et La Mothe Achard, le Secrétaire d'Etat au Budget Mr ECKERT osait répondre, je le cite :

*« que l'amélioration du service public à l'usager et l'efficacité de l'action publique constituent pour la DGFIP des priorités. Cette administration régaliennne se doit à la fois d'être présente localement et d'assurer des prestations de qualité. La DGFIP s'emploie pour cela au mieux aux évolutions démographiques et aux attentes des usagers ainsi qu'au paysage institutionnel local. S'il apparaît que l'implantation d'une trésorerie ne répond plus aux attentes des différents publics, que sa taille ne lui permet pas d'offrir une qualité de service suffisante, son regroupement avec une unité voisine peut être mis à l'étude. Dans cette démarche, la DGFIP s'attache à maintenir l'accessibilité du service public autant que sa qualité, au bénéfice des élus, des contribuables et de ses partenaires du service local. Pour apprécier l'opportunité de chaque projet, la méthode appliquée est fondée sur le dialogue et sur l'appréciation des besoins au plus proche du terrain.*

*Je demande aux responsables territoriaux concernés, en accord avec le Préfet, de se rapprocher des élus, des personnels et des organisations syndicales afin de discuter des propositions de réorganisation. C'est dans cet esprit que la concertation a été menée localement dans le département de la Vendée, où elle a permis de dégager la solution la plus adaptée au contexte local.*

*Le regroupement de ces 2 trésoreries, aux effectifs réduits, va permettre de créer des entités plus importantes qui seront mieux à même de proposer un service public rénové et de qualité. Par ailleurs, des permanences d'accueil du public seront mises en place. »*

À la lecture de ce courrier, nous ne pouvons que déplorer que ce sont nos directions, générale et départementale, qui fragilisent ces services progressivement en y supprimant des emplois, ce qui a pour conséquence immédiate de dégrader la qualité du service et les conditions de travail. Puis, dans un deuxième temps, ces mêmes directions se servent de ces situations dégradées pour justifier des regroupements de service.

De plus, nous constatons, que contrairement aux dires du Secrétaire d'Etat au Budget, aucune permanence d'accueil du public n'a été mise en place, ni à Maillezais ni à La Mothe Achard !

Nous constatons désormais qu'au gré des rumeurs, vous ressortez les mêmes arguments pour proposer de nouvelles restructurations : Chaillé Les Marais, Pouzauges puis Sainte Hermine... et ce n'est malheureusement que le début d'une liste sans fin, jusqu'à la disparition complète de tout notre réseau rural de proximité.

Nous avons boycotté la première convocation de ce CTL le 23 mars car comme vous le savez, une journée de grève et de manifestations, initiée par notre Confédération FO contre le projet de Loi Travail est programmée le 31 mars. Cette journée se place également dans la continuité de la journée de grève du 26 janvier dans la Fonction publique et concernant plus précisément la Fonction publique, la FGF-FO revendique notamment :

- Le retrait du projet de Loi Travail et réaffirme son opposition à l'article 22 de ce projet autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance pour la mise en œuvre d'un CPA (Compte Personnel d'Activité) dans la fonction publique qui remettrait en cause les garanties collectives du statut général et des statuts particuliers sur ce point,
- Le maintien de la hiérarchie des normes et des accords collectifs donc par voie de conséquence le maintien du statut général et des statuts particuliers,
- Une nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice assortie d'une attribution de 50 points d'indice permettant le rattrapage des pertes subies,
- La réouverture de discussions sur les carrières, le protocole PPCR n'ayant pas apporté de réelles améliorations aux grilles indiciaires et pire, devenant même un obstacle aux promotions,
- L'arrêt des réformes en cours (territoriales notamment) et des restructurations.

Dans ce contexte morose socialement, le syndicat FO DGFIP alerte les personnels et la Direction sur la gravité des réformes en cours pour l'avenir de nos missions, des services et le devenir des personnels.

FO DGFIP affirme qu'il faut en finir avec cette politique d'austérité stérile et démotivante pour l'ensemble des personnels.